

LES FACTEURS D'IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIOLENCE AU BURKINA FASO

Juin 2019, Ouagadougou, Burkina Faso



Introduction

L'étude de la violence associée à la jeunesse constitue une préoccupation à la fois politique et scientifique (ISS, 2016). Face à l'ampleur de cette forme de violence dans les pays africains, les chercheurs se mobilisent pour décrypter et élucider ce phénomène qui contribue à entraver le développement (IGD 2016; Pillierin, 2017). Pour apporter des réponses en termes de politiques publiques, la recherche scientifique est indispensable en ce qu'elle apporte aux décideurs les éclairages nécessaires pour résoudre les problèmes publics.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet de recherche « Stratégies de résistance pour contrer l'engagement des jeunes dans la violence en Afrique » élaboré et mis en œuvre conjointement par l'Institut pour la gouvernance et le développement (IGD), l'Université catholique de Bukavu (UCB) et le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) de Bruxelles. Ce projet s'articule autour de cette question centrale : *par quels mécanismes les jeunes (femmes et hommes) s'adaptent-ils pour résister à la tentation de la violence et aussi surmonter les situations d'exclusion auxquelles ils sont confrontés ?* La présente publication puisée de l'enquête réalisée par l'IGD au Burkina Faso porte sur les facteurs d'implication des jeunes dans la violence.

L'analyse des données collectées permet d'identifier trois types de violence auxquelles les jeunes participent : la violence corporatiste, la violence politique et la violence spontanée. La violence corporatiste est menée par des groupes organisés pour des intérêts liés à leur statut (étudiants, chômeurs, etc.). La violence spontanée renvoie à une violence non planifiée, elle se déclenche spontanément face à des situations telles que les vols, les accidents de circulation, etc. Quant à la violence politique, elle est liée aux événements à caractère politique tels que les élections, la vie des partis politiques, etc. Cette



typologie répond à un besoin analytique car ces types de violence ne sont pas mutuellement exclusifs.

L'étude a ciblé des citoyens burkinabè, hommes et femmes, âgés de 18 à 35 ans et résidant dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins, en milieu urbain et en milieu rural. La tranche d'âge a été fixée en tenant compte du critère de la Charte africaine de la jeunesse adoptée en 2006 par l'Union africaine (UA). Selon l'UA, est jeune toute personne dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans. Au total, 1 200 jeunes ont été enquêtés.

Pour une question d'éthique, les personnes n'ayant pas atteint 18 ans, âge de la majorité au Burkina Faso, n'ont pas été prises en compte dans l'enquête. L'étude a combiné deux types de techniques d'enquête, l'une qualitative (juillet 2017) et l'autre quantitative (février 2018). Pour la technique qualitative, un guide d'entretien a été utilisé tandis que pour la technique quantitative, un questionnaire a été soumis aux enquêtés grâce à des tablettes.

Il ressort de l'analyse des données que si l'exclusion sociale constitue un déterminant majeur du passage à la violence, ce phénomène s'inscrit plus globalement dans une dynamique systémique liée à la gouvernance politique et aux dynamiques sociales.

1. Les déterminants économiques de la violence

Les déterminants économiques secrètent la violence chez les jeunes selon un double processus. L'exclusion sociale augmente le risque de violence chez les jeunes et conduit dans certains cas au recours direct à la violence.

1.1 L'exclusion sociale comme facteur direct de violence spontanée

Les données collectées montrent que le basculement dans la violence chez les jeunes est dans de nombreux cas directement lié à des demandes économiques. En d'autres termes, les jeunes s'engagent dans des actions violentes pour exiger de meilleures conditions de vie. C'est ainsi qu'ils prennent part, par exemple, aux mobilisations contre la vie chère. Plus de la moitié des enquêtés (56 %) pense que les chômeurs constituent le groupe social le plus exposé à l'exclusion sociale. C'est au sein de ce groupe que se recrutent les manifestants lors des mobilisations sur la vie chère. Il faut souligner que ces manifestations ne sont pas généralement accompagnées de violence mais s'inscrivent dans le cadre légal (Ouédraogo, 2014). Cependant, il arrive que des débordements surviennent, entraînant du coup des violences spontanées.

C'est dans le même sens que les élèves et étudiants manifestent souvent violemment pour revendiquer le paiement de leurs bourses ou exiger de meilleures conditions de vie et d'études. Si ce type de violence corporatiste émane d'éléments incontrôlés, il arrive parfois que ces actes de violence soient prémédités, lorsque les élèves et étudiants planifient le saccage des biens publics. Ils sont 45 % à penser que la participation des jeunes à des actes de violence s'explique par la recherche de meilleures conditions de vie ou la défense des intérêts corporatistes (41 %). Par intérêts corporatistes, on entend les intérêts liés à un corps spécifique de la société tel que les étudiants, les fonctionnaires ou les commerçants.

Dans les centres urbains comme Ouagadougou et Bobo Dioulasso, plusieurs mouvements parfois violents sont observés dans les zones dites non loties où vivent des milliers de personnes, sans un minimum de conditions de vie décente : accès difficile à l'eau potable,

pas d'accès à l'électricité, insécurité généralisée, pas de logements décents, etc. À titre illustratif, dans la matinée du 13 avril 2019, plusieurs habitants du quartier Garghin dans l'Arrondissement 12 de Ouagadougou, ont manifesté sur la route nationale numéro 6, au niveau du CHU de Tengandogo. Ils protestaient contre la décision des forces de police de les faire déguerpir de leurs lieux d'habitation. Une autre manifestation avait déjà eu lieu le 8 avril 2019 pour les mêmes raisons, lorsqu'une société immobilière, qui revendique la propriété du terrain sur lequel ils habitent, a tenté de les faire déguerpir par la force. Le cas du secteur 55, quartier Garghin, n'est pas isolé.

À Ouagadougou et ailleurs dans le pays, le foncier occasionne des crises entre particuliers d'une part et entre populations et administration d'autre part. Dans plusieurs cas, les mêmes terrains sont vendus par les propriétaires terriens, en même temps à des allo-gènes comme parcelles d'habitation, et à des promoteurs immobiliers pour des projets commerciaux. La crise du logement est une des manifestations les plus visibles de la crise sociale que traverse le Burkina Faso post-insurrection, c'est-à-dire depuis la fin du régime de Blaise Compaoré en octobre 2014.

1.2 Exclusion sociale et risque de violence

Une large proportion des jeunes (43 %) des deux sexes pense que les périodes de vie chère sont celles où il faut le plus craindre la violence au Burkina Faso. Il s'agit notamment des périodes pendant lesquelles les prix des denrées de première nécessité sont élevés.

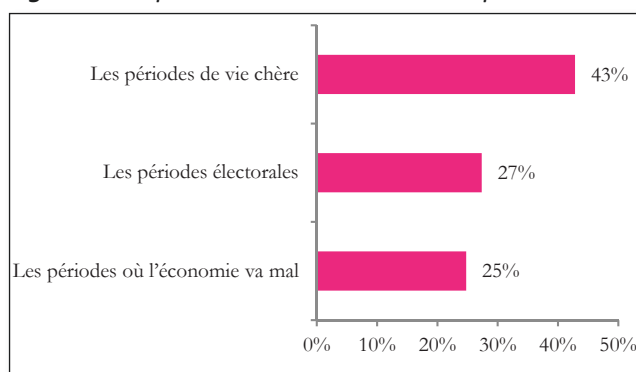
Une conjoncture économique défavorable contribue ainsi à produire de la violence dans la société. C'est ainsi que se développent les vols, parfois accompagnés de violences spontanées menées surtout par de jeunes hommes, c'est-à-dire de violence privée contre les présumés voleurs. Ce type de violence se banalise de plus en plus au Burkina Faso.

En 2008, lors de la crise économique et financière internationale, le Burkina Faso a fait face à des manifestations violentes contre la vie chère (Loada et Romaniuk, 2013). De nombreux jeunes ont pris part à des manifestations en février dans des villes comme Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Banfora. Ces manifestations ont donné lieu à des pillages et affrontements avec les forces de sécurité.

Pour peu qu'on observe les événements ayant donné lieu à la violence, que ce soit dans le cadre de la vie chère ou qu'il s'agisse des crises similaires antérieures, l'implication majeure des jeunes est une constante incontestable (Kibora *et al.*, 2017). Ce sont eux les principaux acteurs des violences. Ce constat amène à dire que le manque d'emploi, le chômage et l'absence de repères sociaux provoquent un sentiment violent de frustration chez les jeunes qui se traduit par la colère, la haine et la violence destructrices. Si le recours à la violence devient le mode d'action de revendication et d'interpellation des jeunes Burkinabè, cela illustre le mal-être des jeunes dont l'avenir devient de plus en plus aléatoire.

La violence politique observée lors des processus électoraux au Burkina Faso peut également être liée à la précarité. Par exemple, la plupart des jeunes qui sont mobilisés

Figure 1. Les périodes où la violence est le plus à craindre



par les partis politiques pour commettre des actes de violence sont sans emploi, socialement très vulnérables. Ce fut le cas lors des élections locales de mai 2016 où des pertes en vies humaines et des destructions de biens publics et privés ont été enregistrés. L'emploi de la violence s'est accentué au cours de l'insurrection d'octobre 2014 qui a été émaillée de violences (Soma, 2015). En plus de l'Assemblée nationale qui a brûlé et fut pillée, plusieurs autres sites ont été l'objet d'actes de violences et de vandalisme.

Certains jeunes, en majorité de jeunes hommes, sans emploi embrassent le métier de « cyberactivistes » et n'hésitent pas à offrir leurs services aux acteurs politiques. Moyennant de l'argent, ils s'adonnent à des actes de violence langagière sur les réseaux sociaux contre ceux qui critiquent leurs « mentors »¹. Ces dérives n'ocultent pas l'existence d'autres jeunes qui utilisent les réseaux sociaux pour défendre des causes (Simpson, 2018).

Un des nouveaux facteurs d'insécurité au niveau des jeunes est la consommation de boissons frelatées ou de stupéfiants. Ces alcools frelatés sont vendus dans divers endroits publics tels que les maquis, bars, kiosques, en ville comme à la campagne. Ces lieux de vente sont fréquentés par des jeunes, en général analphabètes et sans emploi. Certains de ceux qui s'adonnent à la consommation de ces produits nocifs sombrent dans la violence. Ce type de violence apparaît donc partiellement comme une conséquence de l'exclusion sociale. Malgré les conséquences nuisibles, les pouvoirs publics ne semblent pas encore avoir pris la mesure de ce phénomène.

2. Au-delà de l'économie, l'État et la société en cause

La variable économique n'explique pas tout. Une approche systémique de la violence associée à la jeunesse permet d'identifier d'autres sources, d'une part dans la faillite de la famille et de l'autre dans la crise de la gouvernance politique.

2.1 La faillite de la famille comme cadre de socialisation à la paix

Un des défis de la société burkinabè est sans doute l'érosion des valeurs traditionnelles liée notamment à l'urbanisation. La société burkinabè, comme toutes les autres sociétés africaines, est en pleine mutation. Les valeurs telles que le respect des aînés, la solidarité, l'intégrité sont sérieusement menacées. Une des explications de cette crise culturelle réside dans la faillite du système familial. La famille véhicule des valeurs de paix, de tolérance, d'intégrité, de solidarité, etc. Nombreux sont les parents qui, pour des raisons diverses, n'arrivent plus à assumer leurs responsabilités liées à l'éducation des enfants. Par ailleurs, beaucoup d'enfants et de jeunes vivent en dehors de la famille, dans la rue ou ailleurs, et échappent donc à cet encadrement familial. En 2018, le gouvernement burkinabè a lancé un vaste programme de retrait des enfants de la rue dans la ville de Ouagadougou.

L'enquête menée a établi que la famille joue un rôle majeur dans la prévention de la violence chez les jeunes. L'éducation familiale et religieuse a un effet dissuasif et explique dans une large mesure pourquoi certains jeunes s'abstiennent de recourir à la violence lorsqu'ils font face à l'injustice. Ils sont en effet 35 % (34 % pour les garçons et 36 % pour

1. Le ministre de la Culture Abdoul Karim Sango a déclaré en 2019 avoir été approché par des jeunes qui lui proposaient leurs services. En d'autres termes, ces jeunes se proposent de prendre sa défense sur les réseaux sociaux chaque fois qu'il est pris à partie par d'autres citoyens. Au Burkina Faso, il est connu que presque tous les grands partis ont leurs « brigades » de cyberactivistes dont le rôle consiste souvent à dénigrer leurs adversaires sur les réseaux sociaux.

les filles) à déclarer que c'est grâce à l'éducation familiale ou religieuse qu'ils ne basculent pas dans la violence.

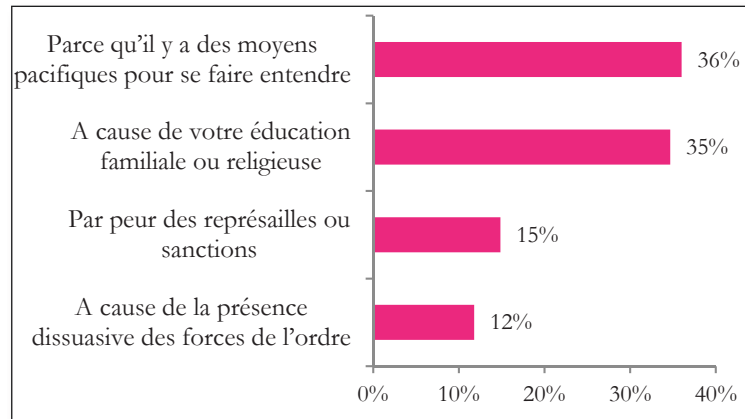
La peur de la répression ne contribue que faiblement à prévenir le choix de la violence comme moyen d'expression. Seulement 15 % des jeunes auraient peur des représailles ou sanctions et 12 % pourraient être dissuadés par la présence des forces de l'ordre. Concrètement, la famille agit en amont à travers l'éducation dispensée aux jeunes. En aval, elle intervient pour dissuader, voire sanctionner.

Plusieurs cas de violences ont été enregistrés dans les établissements scolaires ces dernières années, illustrant la faillite de l'éducation familiale. En 2016, à Logobou, dans la région de l'Est

et précisément dans le CEG de Nagaré, des actes de violence ont défrayé la chronique ; des enseignants ont été agressés, leurs domiciles incendiés et le drapeau national a été profané. En 2017, des cas d'incivisme, d'agression ont déjà été constatés à Ouagadougou et ont perturbé les cours. En effet, des élèves cagoulés, munis de cailloux ou de lance-pierres ont sillonné les établissements scolaires pour perturber les cours. Ces actes ont souvent conduit à des affrontements entre élèves. En plus de ces violences faites sur les enseignants, des cas de viols collectifs sont à déplorer dans ce milieu². En effet, à Ouagadougou en 2018, un cas particulièrement grave a créé l'émoi au sein de la population, l'usage des réseaux sociaux favorisant désormais la diffusion rapide et à large échelle de ce type d'événements. Trois garçons, mineurs âgés de quinze (15) et dix-sept (17) ans, deux en classe de 3^e et un en 4^e, ont agressé sexuellement une mineure dans une maison abandonnée dans le quartier de Ouaga 2000.

Dans la plupart de ces cas de violences, il s'avère que les parents ont une faible emprise sur leurs enfants. Lorsque la famille joue son rôle d'encadrement, le potentiel de dérive diminue. Par exemple, en milieu scolaire, les jeunes s'abstiennent de poser des actes d'indiscipline parce qu'ils redoutent la colère de leurs parents alors convoqués par les enseignants. Là où les parents sont impuissants, l'école se retrouve sans soutien et parfois les établissements scolaires sont contraints de renvoyer les élèves indisciplinés. La famille apparaît donc comme un acteur clé dans l'éducation des jeunes et leur socialisation à la paix. Dès lors qu'elle cesse de jouer cette fonction stabilisatrice de manière efficace, il va sans dire que les risques de violence sont appelés à augmenter. Cela n'occulte pas le fait que la famille soit aussi perçue par les jeunes comme un facteur de violence car le contrôle social exercé par les parents est parfois perçu comme une atteinte à la liberté des jeunes. Lors des focus groups, plusieurs jeunes femmes ont exprimé des frustrations dans leur relation avec la famille. Pour elles, la pression familiale est encore plus forte compte tenu de leur statut social, elles voient leur liberté de mouvement réduite, surtout la nuit.

Figure 2. Les facteurs qui pourraient empêcher les jeunes de participer à des actes de violence



2. La question est de savoir s'il s'agit de faits nouveaux ou s'ils se sont développés depuis plusieurs années. Ces dernières années, l'avènement des nouvelles technologies comme les smartphones et aussi l'usage des réseaux sociaux favorisent la diffusion d'informations.

2.2 La crise de la gouvernance politique

Selon les enquêtés, les violences perpétrées par les jeunes ont presque toutes les mêmes causes. On peut citer entre autres, la mauvaise gouvernance aussi bien au niveau national, local que sectoriel, le sentiment d'injustice, la corruption, le manque de confiance en l'appareil judiciaire, etc. Ce dernier élément relatif à la crise du système judiciaire explique la tendance observée à avoir recours à la justice privée. Près de la moitié (46 %) des enquêtés ont témoigné qu'au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête, des jeunes ont pris part à des actes de violence contre des présumés responsables d'accidents de circulation ou d'autres infractions. Par exemple, le 9 juin 2013 à Ouagadougou, une foule en colère a incendié un véhicule sur le boulevard de la Jeunesse. L'automobiliste avait percuté accidentellement une femme transportant deux enfants à vélo. Un mois auparavant, le 5 mai, un acte similaire a été enregistré dans le quartier Ouaga 2000, pour le même motif. Les citoyens posant ces actes de violence se plaignent du non-respect du code de la route par les automobilistes, et accusent certains d'entre eux d'être en état d'ébriété.

Les problèmes liés à la mauvaise gouvernance politique engendrent des frustrations chez les jeunes. Ces derniers ont le sentiment d'être les victimes d'un système politique qui ne profite qu'aux personnes âgées et fortunées. Ce sentiment d'injustice n'a pas la même portée au niveau de toutes les catégories de jeunes. Par exemple, les frustrations semblent plus fortes chez les élèves et étudiants. L'enquête a montré que les classes de jeunes les plus enclines à recourir à la violence sont les élèves et étudiants (42 %). Il n'y a pas de différence significative selon la variable genre (43 % pour les jeunes femmes et 41 % pour les jeunes hommes). Cela peut s'expliquer par le fait qu'en raison de leur niveau d'instruction et de politisation, ces couches sociales ont un accès plus important à l'information et sont plus conscients de leurs droits et devoirs.

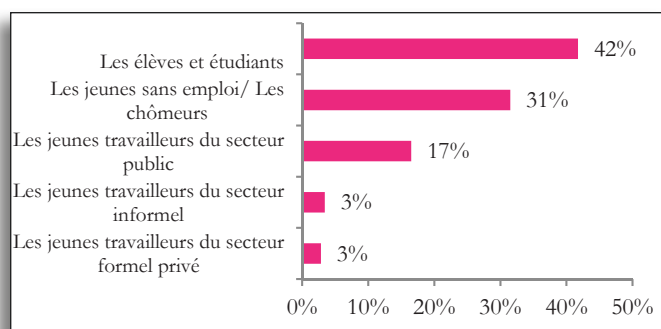
Il est pourtant possible de minimiser les risques de violence chez les jeunes en privilégiant le dialogue. Selon 36 % des enquêtés, l'existence des moyens pacifiques pour se faire entendre pourrait les empêcher de participer à des actes de violence même s'ils en ont l'occasion. On peut donc en déduire que le déficit de dialogue entre décideurs et jeunes contribue à accentuer la propension à la violence. De manière plus globale, la faible implication des jeunes dans les cycles de vie politique est une question centrale à considérer

par l'État. Par exemple, une étude de l'IGD (2016) a montré que les jeunes n'ont pas été suffisamment impliqués dans l'élaboration de la politique nationale de la jeunesse adoptée en 2008.

Selon les jeunes, les autorités ne comprennent que le langage de la violence. Ces perceptions peuvent s'expliquer par l'héritage du régime de Blaise Compaoré (1987-2014), qui fut un régime semi-autoritaire très peu perméable aux demandes démocratiques

(Hilgers et Loada, 2010). Les droits politiques et socioéconomiques ont toujours été obtenus par des mobilisations dans la rue, par le rapport de force. Si l'insurrection d'octobre 2014 a mis fin au régime semi-autoritaire, les autorités post-Compaoré n'ont pas su adapter leurs stratégies afin de répondre aux demandes de la jeunesse burkinabè.

Figure 3. Les catégories de jeunes les plus enclines à utiliser la violence



Conclusion

Cette enquête montre que les déterminants économiques sont certes des moteurs majeurs du passage à la violence, ils n'apparaissent pas toujours comme les paramètres les plus décisifs. La mauvaise gestion des affaires publiques, la corruption, la crise de la justice sont, entre autres, autant de facteurs systémiques qui contribuent à créer des sentiments de frustration chez les jeunes. Outre la gouvernance politique, l'érosion des valeurs sociales née en partie de la faillite de l'éducation familiale rend compte dans une large mesure de la tendance au recours de la violence chez les jeunes.

Pour expliquer pourquoi les jeunes optent pour des moyens pacifiques plutôt que la violence pour exprimer leurs mécontentements, c'est la famille qui apparaît comme le facteur le plus décisif. Les sources de résilience à la violence résident dès lors non seulement dans les facteurs politiques et économiques, mais aussi et surtout dans la société. La question est de savoir comment l'État peut agir sur la famille, une institution sociale qui semble hors de sa portée.

Bibliographie

- Hilgers, Mathieu et Loada, Augustin, 2013, « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien au pouvoir au Burkina Faso », *Politique africaine*, n°131, p. 187-208.
- Hilgers, Mathieu et Mazzocchetti, Jacinthe, 2006, « L'après Zongo : entre ouverture et fermeture des possibles », *Politique africaine*, n°101, p. 5-18.
- ICG, 2016, *Burkina Faso : transition acte II*, Briefing Afrique de Crisis Group n°116, 7 janvier.
- IGD, 2016, *Les politiques publiques de jeunesse au Burkina Faso*.
- ISS, 2016, *Jeunes « engagés » au Mali : guidés par la foi ou par les circonstances ?*, Note d'analyse n°89.
- Kibora Ludovic *et al.* (sous la dir.de), 2017, « Vers une réforme du système de sécurité burkinabè ? », Observatoire du monde musulman et du Sahel, Paris, Fondation pour la recherche stratégique.
- Kupper, Claire *et al.*, 2017, *Une jeunesse africaine en quête de changement*, Bruxelles, GRIP.
- Loada Augustin et Romaniuk Peter, 2014, *Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso : vers une résilience nationale dans un contexte d'insécurité régionale*, Global Center on Cooperative Security, juin.
- Loada, Augustin, 2010, « Contrôler l'opposition dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso de Blaise Compaoré » dans Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzacchetti, (sous la dir.), *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala, p. 269-294.
- Ministère de la sécurité, 2018, *Rapport général du forum national sur la sécurité*, Ouagadougou.
- Ouédraogo Boureima, 2014, *Droit, démocratie et développement en Afrique. Un parfum de jasmin souffle sur le Burkina*, Paris, L'Harmattan.
- Pillerin, Mathieu, 2017, « Les trajectoires de radicalisation religieuse au Sahel », *Notes de l'IFRI*, février.
- Quidelleur, Tanguy, 2017, *État et recompositions sociopolitiques en Afrique de l'Ouest. L'exemple des groupes d'autodéfense Koglweogo au Burkina Faso*, Mémoire de Master en sciences politiques, Université de Paris Nanterre.
- Simpson, Graeme, 2018, *Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité*, Biotex.
- Soma, Abdoulaye, 2015, « Réflexion sur le changement insurrectionnel au Burkina Faso », *Revue CAMES, Sciences juridiques et politiques*, n°001, p. 3-9.

Pour en savoir plus :

contacter Dr Abdoul Karim Saïdou (IGD) : danjima.aks@gmail.com

Pour consulter les autres publications de recherche, visiter le site www.grip.org (ou le blog que le GRIP va faire).

Ce projet collaboratif fait partie d'un vaste programme intitulé « Comprendre et surmonter l'exposition des jeunes à la violence, l'exclusion et l'injustice », financé par le Canada.



International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international